

Sommaire

[Agriculture](#)

[Assurance](#)

[Concurrence](#)

[Consommation](#)

[Energie](#)

[Fiscalité](#)

[Institutions](#)

[Marché intérieur](#)

[Profession](#)

[Société de l'info](#)

[Transports](#)

BREVE DE LA SEMAINE

Présidence du Conseil de l'Union européenne / Danemark (1^{er} janvier)

Le Danemark a succédé, le 1^{er} janvier dernier, à la présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne. Chypre prendra le relais le 1^{er} juillet 2012. L'intégralité des objectifs de la présidence danoise est détaillée dans le [programme](#) consultable sur son [site](#) Internet. (FD)

Ressortissants de pays tiers / Permis unique / Directive / Publication (23 décembre)

La [directive 2011/98/UE](#) relative à la mise en place d'une procédure unique en vue de la délivrance d'un permis unique autorisant les ressortissants de pays tiers à résider et à travailler sur le territoire d'un Etat membre a été publiée, le 23 décembre 2011, au Journal officiel de l'Union européenne. La directive prévoit, tout d'abord, une procédure de demande unique en vue de la délivrance d'un permis unique autorisant les ressortissants de pays tiers à résider sur le territoire d'un Etat membre afin d'y travailler, de manière à simplifier les procédures d'admission de ces personnes et à faciliter le contrôle de leur statut. Par ailleurs, la directive met en place un socle commun de droits pour les travailleurs issus de pays tiers qui résident légalement dans un Etat membre, quelque soit le motif de leur admission initiale sur le territoire de celui-ci, sur le fondement de l'égalité de traitement. La directive devra être transposée par les Etats membres avant le 25 janvier 2013. (FD)

ENTRETIENS EUROPEENS - VENDREDI 23 MARS 2012

DBF
DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE
Le droit européen de la consommation
ENTRETIENS EUROPÉENS À BRUXELLES
Vendredi 23 mars 2012



Inscriptions et informations
Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1049 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
Site : www.dbfbruxelles.eu



Entretiens européens
Vendredi 23 mars 2012

LE DROIT EUROPÉEN DE LA
CONSOMMATION

Programme à venir

Pour vous inscrire :
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu ou bien
directement sur le site Internet de la
Délégation des Barreaux de France :
<http://www.dbfbruxelles.eu/inscription.htm>

[Appels d'offres](#)

[Publications](#)

[Manifestations](#)

* Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain numéro de [l'Observateur de Bruxelles](#)

AGRICULTURE

Figue de Solliès / Appellation d'origine protégée (22 décembre)

Le [règlement d'exécution 1367/2011/UE](#) enregistrant la dénomination « Figue de Solliès » dans le registre des appellations d'origine protégées et des indications géographiques protégées a été publié, le 22 décembre 2011, au Journal officiel de l'Union européenne. (AG)

[Haut de page](#)

ASSURANCE

Egalité hommes-femmes / Directive 2004/113/CE / Lignes directrices (22 décembre)

La Commission européenne a publié, le 22 décembre 2011, une [communication](#) établissant des lignes directrices sur l'application de la directive 2004/113/CE du Conseil dans le secteur des assurances, à la lumière de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne dans l'affaire C-236/09 (Test-Achats). Cette communication tire les conséquences de l'arrêt de la Cour du 11 mars dernier (*Test-Achats, aff. C-236/09*) qui a déclaré invalide l'article 5 §2 de la [directive 2004/113/CE](#) mettant en œuvre le principe d'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans l'accès à des biens et services et la fourniture de biens et services. Cette disposition permettait, selon la Cour, de maintenir, sans limitation dans le temps, une dérogation à la règle des primes et prestations unisexes prévue par l'article 5 §1 de la directive. Elle était, de ce fait, contraire au principe d'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans le calcul des primes d'assurance et des prestations. La communication vise donc à faciliter le respect de la jurisprudence *Test-Achats* au niveau national en prenant acte que l'article 5 §1 de la directive s'applique désormais sans aucune dérogation possible. Cette disposition ne s'appliquant qu'à la catégorie des « nouveaux contrats », la communication définit, tout d'abord, le contenu de cette notion. La Commission précise, ensuite, les limites dans lesquelles les informations sur le sexe ou liées au sexe restent utilisables dans le calcul des primes et des prestations au niveau agrégé. Elle définit, également, dans quelles conditions l'utilisation de facteurs de risque susceptibles d'être corrélés au sexe demeure possible. Enfin, la communication délimite le champ d'application de la jurisprudence *Test-Achats* en matière d'assurances et pensions de retraite. (FC)

[Haut de page](#)

CONCURRENCE

Aide d'Etat / Secteur de l'horticulture / Procédure formelle d'examen (11 janvier)

La Commission européenne a décidé, le 11 janvier dernier, d'ouvrir une procédure formelle d'examen, en application des règles de l'Union européenne relatives aux aides d'Etat, concernant des cotisations interprofessionnelles en France au profit des membres de l'Association pour la valorisation des produits et des secteurs professionnels de l'horticulture et du paysage (Val'Hor). La mesure en cause prévoit le financement des actions d'intérêt général pour le secteur de l'horticulture, pouvant être classées dans les quatre catégories suivantes: publicité, assistance technique, recherche et développement et autres actions d'intérêt général. Ces actions sont menées par l'interprofession Val'Hor et sont financées par les contributions volontaires rendues obligatoires des membres du secteur. L'enquête préliminaire de la Commission a fait apparaître que la mesure en cause pourrait être incompatible avec le droit de l'Union européenne, dans la mesure où elle établirait une discrimination entre les produits nationaux et les produits importés ou exportés. L'ouverture d'une enquête donne aux tiers la possibilité de présenter des observations, mais elle ne préjuge en rien de l'issue de la procédure. (AGH) [Pour plus d'informations](#)

Aide d'Etat / Recherche, développement et innovation / Encadrement communautaire / Réexamen / Consultation publique (20 décembre)

La Commission européenne a lancé, le 20 décembre 2011, une [consultation publique](#) (disponible uniquement en anglais) portant sur le réexamen des règles de l'Union européenne en matière d'aide d'Etat à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI). L'objectif de cette consultation est de recueillir les avis et observations des parties prenantes sur le réexamen de l'encadrement communautaire des aides d'Etat à la RDI qui est applicable jusqu'au 31 décembre 2013. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 24 février 2012, en répondant à un questionnaire en ligne. (AG)

Aide d'Etat / Taux d'intérêt applicables à la récupération / Taux de référence / Actualisation (30 décembre)

La Commission européenne a publié, le 30 décembre 2011, une [communication](#) concernant les taux d'intérêt applicables à la récupération des aides d'Etat et les taux de référence et d'actualisation pour 27 Etats membres, en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2012. La communication indique les nouveaux taux de base calculés conformément à la [communication](#) relative à la révision de la méthode de calcul des taux de référence et d'actualisation. En fonction de son utilisation, le taux de référence devra encore être calculé en majorant ce taux de base d'une marge adéquate, arrêtée dans cette dernière communication. Le taux d'actualisation sera, quant à lui, calculé en ajoutant 100 points de base au taux de base. Le [règlement 271/2008/CE](#) modifiant le règlement d'application 794/2004/CE établit que, sauf dispositions contraires prévues par une décision spécifique, le taux d'intérêt applicable à la récupération des aides d'Etat sera lui aussi calculé en majorant le taux de base de 100 points de base. (FC)

Feu vert à l'opération de concentration Arcelormittal / Atic Services / Publication (21 décembre)

La Commission européenne a publié, le 21 décembre 2011, sa [décision](#) de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle l'entreprise Arcelormittal Netherlands BV (« Arcelormittal », Pays-Bas) acquiert le contrôle de l'ensemble du groupe Atic Services (France) par achat d'actions (*cf. L'Europe en Bref n°614*). (AG)

Feu vert à l'opération de concentration DSM / Roquette / Publication (19 décembre)

La Commission européenne a publié, le 21 décembre 2011, sa [décision](#) de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle les entreprises DSM Succinic Acid B.V. (Pays-Bas), contrôlée par Koninklijke DSM N.V. (Pays-Bas), et Roquette B.V. (Pays-Bas), appartenant au groupe Roquette Frères (France), acquièrent le contrôle en commun de Reverdia V.O.F. (Pays-Bas) par achat d'actions dans une société nouvellement créée constituant une entreprise commune (*cf. L'Europe en Bref n°617*). (AG)

Feu vert à l'opération de concentration Daimler / Europcar / car2go Europe / Publication (3 janvier)

La Commission européenne a publié, le 3 janvier dernier, sa [décision](#) de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle les entreprises Europcar Groupe SA (France), appartenant à Eurazeo SA (France) et car2go GmbH (Allemagne), filiale de Daimler AG (Allemagne), souhaitent acquérir le contrôle en commun de l'entreprise car2go Europe GmbH (Allemagne) par achat d'actions dans une société nouvellement créée constituant une entreprise commune (*cf. L'Europe en Bref n°618*). (AG)

Notification préalable de l'opération de concentration EDF / ERSA (22 décembre)

La Commission européenne a reçu notification, le 22 décembre 2011, d'un [projet de concentration](#) par lequel l'entreprise EDF International, qui appartient à Electricité de France SA (« EDF », France), souhaite acquérir le contrôle de l'ensemble de l'entreprise Elektrownia Rybnik SA (« ERSA », Pologne), par achat d'actions. EDF exerce dans le secteur de l'énergie, notamment dans le domaine de la production, du transport, de la distribution et de la fourniture d'électricité. ERSA exerce dans le secteur de la production, du commerce en gros et de la fourniture au détail d'électricité en Pologne. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations avant le 20 janvier 2012, par télécopie au 00 32 2 296 43 01, par courrier électronique à l'adresse suivante : COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu ou par courrier, sous la référence COMP/M.6450 – EDF / ERSA, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, J-70, B-1049 Bruxelles. (AG)

Notification préalable de l'opération de concentration Tokyo Gas / Siemens / Tessengerlo Chemie / International Power / GDF Suez / T Power (22 décembre)

La Commission européenne a reçu notification, le 22 décembre 2011, d'un [projet de concentration](#) par lequel les entreprises TG Europower B.V. (« TG Europower », Japon), filiale à 100 % de Tokyo Gas Co. Ltd (« Tokyo Gas », Japon), Siemens Project Ventures GmbH (« SPV », Allemagne), filiale de Siemens AG (« Siemens », Allemagne), Tessengerlo Chemie N.V. (« TC », Belgique) et International Power plc (« IP », Royaume Uni), filiale de GDF Suez (France), souhaitent acquérir le contrôle en commun de l'entreprise T-Power N.V. (« T-Power », Belgique), par achat d'actions. TG Europower est spécialisée, au sein de l'Union européenne, dans la fourniture de services de conseil en matière de gaz naturel liquéfié et dans la vente d'équipements connexes. SPV exerce dans le secteur des soins de santé, de l'industrie et de l'énergie, y compris dans le secteur de l'électricité. TC est spécialisée dans la fabrication de produits chimiques et de produits de spécialité. IP constitue une entreprise énergétique intégrée établie dans l'Union. T-Power exerce des activités de production et de vente en gros d'électricité en Belgique. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations avant le 20 janvier 2012, par télécopie au 00 32 2 296 43 01, par courrier électronique à l'adresse suivante : COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu ou par courrier, sous la référence COMP/M.6450 – Tokyo Gas / Siemens / Tessengerlo Chemie / International Power / GDF Suez / T Power JV, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, J-70, B-1049 Bruxelles. (AG)

Paiements par carte, Internet et téléphone mobile / Livre vert / Consultation publique (12 janvier)

La Commission européenne a publié, le 12 janvier dernier, un [Livre vert](#) intitulé « Vers un marché européen intégré des paiements par carte, Internet et mobile ». Ce Livre vert analyse le paysage actuel de ces modes de paiement en Europe. Il envisage les questions suivantes : l'accès au marché et l'entrée sur le marché pour les prestataires existants et nouveaux, la sécurité des paiements et la protection des données, la transparence et l'efficacité de la tarification des services de paiement, la normalisation technique, l'interopérabilité entre prestataires de services. Il lance une [consultation publique](#) (disponible uniquement en anglais) qui a pour but d'identifier les obstacles que les consommateurs, les entreprises et autres organismes rencontrent dans le domaine des paiements électroniques, afin de les lever. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 11 avril 2012. (FD)

[Haut de page](#)

ENERGIE**Marché de l'énergie / Intégrité et transparence / Règlement / Entrée en vigueur (28 décembre)**

Le [règlement 1227/2011/UE](#) concernant l'intégrité et la transparence du marché de gros de l'énergie est entré en vigueur le 28 décembre 2011. L'objectif de ce règlement est d'aboutir à un contrôle des marchés de gros européens pour l'énergie et de détecter et interdire les opérations d'initiés et la manipulation de marché. (FD)

[Haut de page](#)

FISCALITE**Régime fiscal commun applicable aux sociétés mères et filiales d'Etats membres différents / Refonte / Directive / Publication (29 décembre)**

La [directive 2011/96/UE](#) concernant le régime fiscal commun applicable aux sociétés mères et filiales d'Etats membres différents a été publiée, le 29 décembre 2011, au Journal officiel de l'Union européenne. Il s'agit d'une refonte de la [directive 90/435/CEE](#), rendue nécessaire en raison des différentes modifications dont celle-ci a fait l'objet, notamment en ce qui concerne les seuils minimaux de participations des sociétés mères dans les filiales. Cette refonte précise également que l'adoption des dispositions applicables à compter de la date de l'entrée en vigueur effective du système commun d'imposition des sociétés se fera conformément à une procédure législative spéciale. Dans ce cadre, le Conseil statuera à l'unanimité. (AG)

[Haut de page](#)

INSTITUTIONS**Commission / Prolongation des périodes de consultation publique / Service d'alerte (1^{er} janvier)**

La Commission européenne a lancé, le 1^{er} janvier dernier, deux initiatives visant à renforcer la participation des citoyens et des entreprises au processus législatif. D'une part, le délai minimal accordé aux parties intéressées pour répondre aux consultations publiques est porté de huit à douze semaines. D'autre part, un service d'alerte annonçant les initiatives à venir de la Commission, accessible aux organisations inscrites dans le [registre de transparence](#) des institutions européennes, a été mis en place. (AG)

[Haut de page](#)

MARCHE INTERIEUR**Commerce électronique / Services en ligne / Communication (11 janvier)**

La Commission européenne a présenté, le 11 janvier dernier, une [communication](#) intitulée « Un cadre cohérent pour renforcer la confiance dans le marché unique numérique du commerce électronique et des services en ligne ». Elle s'inscrit dans la lignée de la [Stratégie numérique](#) et de l'[Acte pour le marché unique](#). Partant du constat que de nombreux problèmes font obstacle à ce que les consommateurs et les entreprises s'investissent pleinement dans les services en ligne, cette communication présente un plan d'actions détaillant les mesures envisagées pour développer le marché unique du numérique. La communication énumère les cinq priorités suivantes, lesquelles sont assorties d'une série de mesures pour les atteindre : développer l'offre légale et transfrontalière de produits et de services en ligne ; renforcer l'information des opérateurs et la protection des consommateurs ; développer des systèmes de paiement et

de livraisons fiables et efficaces ; lutter plus efficacement contre les abus et mieux résoudre les litiges ; déployer des réseaux à haut débit et des solutions technologiques avancées. (AGH)

[Haut de page](#)

PROFESSION

Indépendance des avocats / Mesures de la Troïka / Communiqué de presse du CCBE (5 Janvier)

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) a publié, le 5 janvier dernier, un [communiqué de presse](#) faisant suite à l'envoi conjoint avec l'American Bar Association (ABA) d'une [lettre](#) adressée à la présidence du Fonds Monétaire International (FMI) (disponible uniquement en anglais) relative aux réformes touchant la profession d'avocat imposées par la Troïka, en réponse à la crise, dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne et, notamment, en Grèce, en Irlande et au Portugal. Le CCBE exprime sa préoccupation face à ces mesures radicales qui ont une influence négative sur l'indépendance de la profession d'avocat et sur l'accès des citoyens à la justice. Tout en reconnaissant la nécessité de réformes dans un contexte économique difficile, le CCBE souligne que les mesures imposées vont au-delà d'une réponse proportionnée et nécessaire et soulèvent la question de leur conformité avec les normes internationales. (FC)

[Haut de page](#)

SOCIETE DE L'INFORMATION

Technologies de l'information et de la communication / Standardisation des normes / Préparation des appels d'offre (21 décembre)

La Commission européenne a lancé, le 21 décembre 2011, une [consultation publique](#) (disponible uniquement en anglais) portant sur les moyens d'aider les pouvoirs publics à préparer des appels d'offres pour les technologies de l'information et de la communication (TIC) fondés sur des normes standardisées. L'objectif de cette consultation est de recueillir les avis et observations des parties prenantes sur les [lignes directrices](#) sur les achats publics de services liés aux TIC. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 14 février 2012, en répondant à un questionnaire en ligne. (AG)

[Haut de page](#)

TRANSPORTS

Protocole d'Athènes / Transport par mer de passagers et de leurs bagages / Adhésion de l'Union européenne / Décision / Publication (12 janvier)

La [décision 2012/22/UE](#) concernant l'adhésion de l'Union européenne au protocole de 2002 à la convention d'Athènes de 1974 relative au transport par mer de passagers et de leurs bagages, à l'exception des articles 10 et 11 dudit protocole et la [décision 2012/23/UE](#) concernant l'adhésion de l'Union européenne audit protocole, en ce qui concerne ses articles 10 et 11, ont été publiées, le 12 janvier dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Le protocole d'Athènes prévoit une responsabilité objective du transporteur via un système d'assurance obligatoire assorti d'un droit d'action directe à l'encontre des assureurs et instaure des règles relatives à la compétence judiciaire, à la reconnaissance et à l'exécution des jugements. La première décision détermine l'étendue de la compétence de l'Union concernant les matières régies par le protocole. Dans la mesure où les articles 10 et 11 du protocole fixent les modalités de détermination de la juridiction compétente, de reconnaissance et d'exécution des jugements, la seconde décision précise la manière dont le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark sont liés par ces dispositions (AG)

[Haut de page](#)

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

Communauté de communes du Sénonais / Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (23 décembre)

La communauté de communes du Sénonais a publié, le 23 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant pour objet la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (réf. **2011/S 247-401857**, JOUE S247 du 23 décembre 2011). Le marché porte sur la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'opération de construction d'un complexe de spectacles intercommunal sur le territoire de la ville de Sens. La date limite de réception des offres est fixée au **6 février 2012 à 12h**. (AG)

EPA « La Masse » des douanes / Mandat de maîtrise d'ouvrage (29 décembre)

EPA « La Masse » des douanes a publié, le 29 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant pour objet la conclusion d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage (réf. **2011/S 250-408221**, JOUE S250 du 29 décembre 2011). Le marché porte sur la conclusion d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage concernant les circonscriptions des commissions régionales de La Masse des douanes de Bourgogne et de Lyon. Le marché est conclu pour une période allant du 1^{er} avril 2012 au 31 décembre 2017. La date limite de réception des offres est fixée au **10 février 2012 à 16h**. (AG)

EPA « La Masse » des Douanes / Mandat de maîtrise d'ouvrage (29 décembre)

EPA « La Masse » des douanes a publié, le 29 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant pour objet la conclusion d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage (réf. **2011/S 250-408573**, JOUE S250 du 29 décembre 2011). Le marché porte sur la conclusion d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage concernant la circonscription de la commission régionale de la Masse des Douanes de Lille. Le marché est conclu pour une période allant du 1^{er} juin 2012 au 31 décembre 2017. La date limite de réception des offres est fixée au **10 février 2012 à 16h**. (AG)

EPA « La Masse » des Douanes / Mandat de maîtrise d'ouvrage (29 décembre)

EPA « La Masse » des douanes a publié, le 29 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant pour objet la conclusion d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage (réf. **2011/S 250-408574**, JOUE S250 du 29 décembre 2011). Le marché porte sur la conclusion d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage concernant les circonscriptions des commissions régionales de la Masse des douanes de Marseille et de Corse. Le marché est conclu pour une période allant du 1^{er} juin 2012 au 31 décembre 2017. La date limite de réception des offres est fixée au **10 février 2012 à 16h**. (AG)

EPORA / Services de conseils et de représentation juridiques (24 décembre)

EPORA a publié, le 24 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (réf. **2011/S 248-403881**, JOUE S248 du 24 décembre 2011). Le marché porte sur la prestation de services de conseils, d'assistance et de représentation juridiques de l'EPORA en droit de l'environnement. La durée du marché est d'un an. Le marché est réservé à la profession d'avocat. La date limite de réception des offres est fixée au **23 janvier 2012 à 17h**. (AG)

Institution interdépartementale bassin de l'Orne / Services de conseils juridiques (10 janvier)

L'institution interdépartementale bassin de l'Orne a publié, le 10 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant, notamment, pour objet la prestation de services de conseils juridiques (réf. **2012/S 5-007529**, JOUE S5 du 10 janvier 2012). Le marché est divisé en 2 lots, respectivement intitulés « Elaboration des scénarios, choix de la stratégie, rédaction du SAGE Orne amont et de ses annexes » et « Analyse juridique de la

rédaction du SAGE ». La durée du marché est de 4 ans à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres est fixée au **23 février 2012 à 16h15**. (FD)

Meddtl Dreal Auvergne / Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (31 décembre)

Meddtl Dreal Auvergne a publié, le 31 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant pour objet la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (*réf. 2011/S 252-411713, JOUE S252 du 31 décembre 2011*). Le marché porte sur la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'accélération de la mise à 2x2 voies de la route Centre Europe Atlantique entre Montmarault et Mâcon/Chalon-sur-Saône par recours à une concession. La date limite de réception des offres est fixée au **10 février 2012 à 16h**. (AG)

Pres Université de Lyon / Services juridiques (23 décembre)

Pres Université de Lyon a publié, le 23 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 247-401789, JOUE S247 du 23 décembre 2011*). Le marché porte sur la réalisation d'une mission d'assistance juridique à la personne publique dans le cadre de la procédure de passation d'un contrat de partenariat relatif à l'amélioration énergétique et à l'augmentation des capacités de recherche de l'Ecole normale supérieure de Lyon. La durée du marché est de 6 ans à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres est fixée au **2 février 2012 à 16h**. (AG)

Séquano Aménagement / Services de conseils et de représentation juridiques (12 janvier)

Séquano Aménagement a publié, le 12 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 7-010935, JOUE S7 du 12 janvier 2012*). Le marché porte sur la prestation de services de conseils, d'assistance et de représentation juridique pour le projet d'aménagement de la ZAC des Docks de Saint-Ouen. Le marché est divisé en 4 lots, respectivement intitulés « Urbanisme et aménagement », « Commande publique », « Environnement et risques naturels et technologiques » et « Foncier, immobilier et construction ». L'équipe devra être composée d'au moins un avocat inscrit au Barreau dans le domaine de spécialité correspondant au lot pour lequel il soumissionne. La durée du marché est de 4 ans à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres est fixée au **21 février 2012 à 12h**. (FD)

Ville d'Avignon / Mandat de maîtrise d'ouvrage (28 décembre)

La ville d'Avignon a publié, le 28 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant pour objet la conclusion d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage (*réf. 2011/S 249-406424, JOUE S249 du 28 décembre 2011*). Le marché porte sur la conclusion d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage concernant la construction de l'école d'art ainsi que l'extension et l'entretien du musée de la collection Lambert. Le marché est conclu pour une durée de 60 mois à compter de la date d'attribution du marché. La date limite de réception des offres est fixée au **13 janvier 2012 à 11h30**. (AG)

ETATS MEMBRES DE L'UE (HORS FRANCE)

Belgique / Artesis Hogeschool Antwerpen / Services de conseils et de représentation juridiques (24 décembre)

Artesis Hogeschool Antwerpen a publié, le 24 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2011/S 248-403790, JOUE S248 du 24 décembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **14 février 2012 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en néerlandais](#). (AG)

Bulgarie / Obshtina Elin Pelin / Services juridiques (30 décembre)

Obshtina Elin Pelin a publié, le 30 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 251-410255, JOUE S251 du 30 décembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **27 janvier 2012 à 16h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en bulgare](#). (AG)

Grèce / Ktimatologio AE / Services juridiques (22 décembre)

Ktimatologio AE a publié, le 22 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 246-399738, JOUE S246 du 22 décembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **13 février 2012 à 13h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en grec](#). (AG)

Hongrie / Nemzeti Infrastruktúra Fejlesztő Zrt. / Services juridiques (30 décembre)

Nemzeti Infrastruktúra Fejlesztő Zrt. a publié, le 30 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 251-410156, JOUE S251 du 30 décembre*

2011). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **24 février 2012 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en hongrois](#). (AG)

Hongrie / Abádszalók-Kunhegyes Közös Szennyvízkezelő Társulás / Services de conseils juridiques (31 décembre)

Abádszalók-Kunhegyes Közös Szennyvízkezelő Társulás a publié, le 31 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2011/S 252-411602, JOUE S252 du 31 décembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **17 février 2012 à 11h30**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en hongrois](#). (AG)

Hongrie / Energia Központ Nonprofit Kft. / Services de conseils et de représentation juridiques (31 décembre)

Energia Központ Nonprofit Kft. a publié, le 31 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2011/S 252-411606, JOUE S252 du 31 décembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **17 février 2012 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en hongrois](#). (AG)

Irlande / Limerick City Council / Services juridiques (4 janvier)

Limerick City Council a publié, le 4 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 1-001714, JOUE S1 du 4 janvier 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **8 février 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (AG)

Irlande / Limerick City/ Services juridiques (6 janvier)

Limerick City Council a publié, le 6 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 1-001714, JOUE S3 du 6 janvier 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **8 février 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (FD)

Irlande / Roscommon County Council / Services juridiques (6 janvier)

Roscommon County Council a publié, le 6 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 3-004856, JOUE S3 du 6 janvier 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **14 février 2012 à 14h30**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (FD)

Italie / Regione siciliana - presidenza - dipartimento della programmazione / Services de conseils et d'information juridiques (23 décembre)

Regione siciliana - presidenza - dipartimento della programmazione a publié, le 23 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et d'information juridiques (*réf. 2011/S 247-401782, JOUE S247 du 23 décembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **1^{er} mars 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en italien](#). (AG)

Pologne / Miasto Zabrze - Prezydent Miasta / Services juridiques (29 décembre)

Miasto Zabrze - Prezydent Miasta a publié, le 29 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 250-408583, JOUE S250 du 29 décembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **16 janvier 2012 à 8h30**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (AG)

Pologne / Mińsk Mazowiecki / Services juridiques (10 janvier)

PL-Lędziny a publié, le 6 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 5-007614, JOUE S5 du 10 janvier 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **20 janvier 2012 à 11h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (FD)

Pologne / PL-Lędziny / Services juridiques (6 janvier)

PL-Lędziny a publié, le 6 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2012/S 1-001846, JOUE S3 du 6 janvier 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **10 février 2012 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (FD)

Pologne / Politechnika Wroclawska / Services de conseils et d'information juridiques (23 décembre)
Politechnika Wroclawska a publié, le 23 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 247-401600, JOUE S247 du 23 décembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **30 janvier 2012 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (AG)

Pologne / Przedsiębiorstwo Wodociągów i Kanalizacji Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością / Services juridiques (23 décembre)

Przedsiębiorstwo Wodociągów i Kanalizacji Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością a publié, le 23 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 247-401578, JOUE S247 du 23 décembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **30 janvier 2012 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (AG)

Pologne / Przedsiębiorstwo Gospodarki Komunalnej "Partner" Spółka z o.o. / Services juridiques (4 janvier)

Przedsiębiorstwo Gospodarki Komunalnej "Partner" Spółka z o.o. a publié, le 4 janvier dernier, un [avis de marché](#) (disponible uniquement en polonais) ayant pour notamment objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 1-001846, JOUE S1 du 4 janvier 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **10 février 2012 à 12h**. (AG)

Pologne / Województwo Dolnośląskie - Urząd Marszałkowski Województwa Dolnośląskiego / Services juridiques (6 janvier)

Województwo Dolnośląskie - Urząd Marszałkowski Województwa Dolnośląskiego a publié, le 06 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de juridiques (*réf. 2012/S 3-004810, JOUE S3 du 6 janvier 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **19 janvier 2012 à 9h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (FD)

Pologne / Województwo Podkarpackie / Services juridiques (28 décembre)

Województwo Podkarpackie a publié, le 28 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 249-406462, JOUE S249 du 28 décembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **6 février 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (AG)

Pologne / Zakład Wodociągów i Kanalizacji Sp. z o.o. / Services de conseils juridiques (28 décembre)

Zakład Wodociągów i Kanalizacji Sp. z o.o. a publié, le 28 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2011/S 249-406488, JOUE S249 du 28 décembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **3 février 2012 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (AG)

Pologne / Zakład Gospodarki Wodno-Kanalizacyjnej w Tomaszowie Mazowieckim Spółka z o.o. / Services juridiques (29 décembre)

Zakład Gospodarki Wodno-Kanalizacyjnej w Tomaszowie Mazowieckim Spółka z o.o. a publié, le 29 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant pour notamment objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 250-408634, JOUE S250 du 29 décembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **27 janvier 2012 à 11h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en polonais](#). (AG)

Royaume-Uni / Berneslai Homes / Services juridiques (28 décembre)

Berneslai Homes a publié, le 28 décembre 2011, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 249-406263, JOUE S249 du 28 décembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **24 février 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (AG)

Suède / Kommuninvest i Sverige AB / Services juridiques (24 décembre)

Kommuninvest i Sverige AB a publié, le 24 décembre dernier, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2011/S 248-404031, JOUE S248 du 24 décembre 2011*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **7 février 2012 à 23h59**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en suédois](#). (AG)

[Haut de page](#)

Publications



L'Observateur de Bruxelles
Revue trimestrielle d'information
en droit de l'Union européenne
vous permettra de vous tenir informé des
derniers développements essentiels en la
matière.

Notre dernière édition :
Dossier spécial :
« Le droit pénal européen »

[Bulletin d'abonnement à l'Observateur de Bruxelles](#)

[Haut de page](#)

Manifestations

NOS MANIFESTATIONS

DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE

Le droit européen de la famille

ENTRETIENS EUROPÉENS
à Bruxelles
Vendredi 13 avril 2012

ENTRETIENS EUROPÉENS
LE DROIT EUROPÉEN DE LA FAMILLE

Programme en ligne : cliquer [ICI](#)

Pour vous inscrire :
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu ou bien
directement sur le site Internet de la Délégation des
Barreaux de France :
<http://www.dbfbruxelles.eu/inscription.htm>

Entretiens européens
Vendredi 13 avril 2012

LE DROIT EUROPÉEN DE LA FAMILLE

Programme en ligne : cliquer [ICI](#)

Pour vous inscrire :
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu ou bien
directement sur le site Internet de la Délégation des
Barreaux de France :
<http://www.dbfbruxelles.eu/inscription.htm>

[Haut de page](#)

17ème Forum européen de la propriété intellectuelle - les 9 et 10 février 2012



L'Union des fabricants organise les 9 et 10 février prochains, le 17ème Forum européen de la propriété intellectuelle (FEPI).

Cet évènement est l'occasion pour les professionnels de la propriété intellectuelle - pouvoirs publics, universitaires ou juristes d'entreprise - de faire le point sur des questions juridiques et d'échanger leurs expériences respectives.

Programme en ligne : cliquer ICI

Bulletin d'inscription en ligne : cliquer ICI (avant le 3 février 2012)

Contact : Delphine Sarfati-Sobreira
UNION DES FABRICANTS
16, rue de la Faisanderie - 75116 PARIS
www.unifab.com
E-mail : ds@unifab.com
Tél. : +33 (0)1 56 26 14 14
Fax : +33 (0)1 56 26 14 01

[Haut de page](#)

Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante : valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu.

« L'Europe en Bref » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité communautaire et nationale de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein (bruessel@eu.anwaltverein.de) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](#) et du Consejo General de la Abogacía española (bruselas@cgae.es).

Equipe rédactionnelle :

Jean Jacques **FORRER**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles,
François **CAULET**, Avocat au Barreau de Toulouse,
Anne-Gabrielle **HAIE**, Juriste,
Anaïs **GUILLERME**, Elève-avocate et Florence **DIOS**, Stagiaire.

Conception :

Valérie **HAUPERT**

NORMES IFRS EUROPÉENNES

Raimondo Lo Russo

« L'ensemble des normes internationales d'information financière. Évolutions et modifications. »



À jour au 1^{er} mars 2011

> Collection Les Codes Thématiques Larcier



